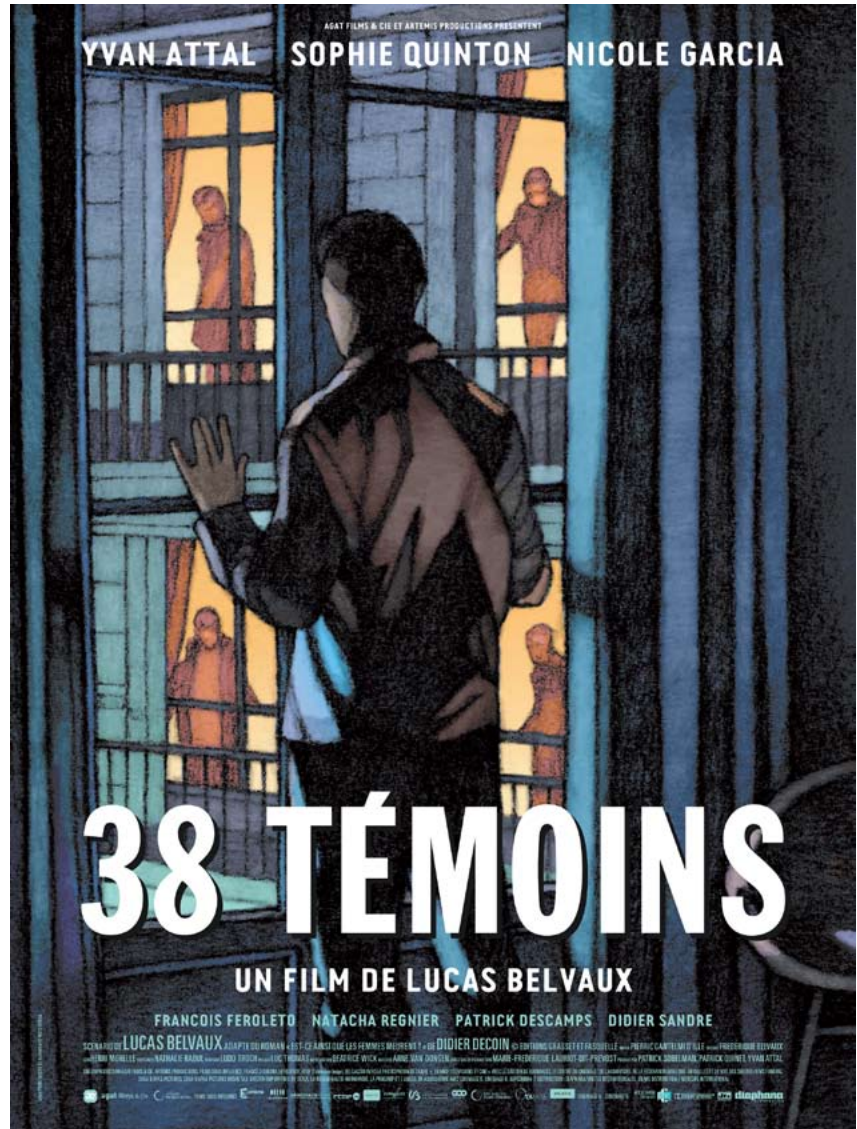




Florence Leone  
et Michel Condé

Une analyse réalisée par  
le centre culturel  
Les Grignoux



1

## PRÉSENTATION

### 38 témoins

un film de Lucas Belvaux  
France, 2012, 1 h 44  
avec Yvan Attal, Sophie Quinton, Nicole  
Garcia

L'analyse proposée ici s'adresse à des animateurs et aux éducateurs qui verront le film *38 témoins* avec un large public et qui souhaiteraient approfondir avec les spectateurs le conflit moral que le film met en scène. Elle s'attache en particulier à réinterroger le film à l'aune du fait divers qui a servi de base à l'histoire, principalement de l'interprétation dont il a alors fait l'objet dans la presse et des études scientifiques apparues dans le prolongement de cette version, qui devait pourtant s'avérer largement erronée quelques décennies plus tard.

L'analyse comparera notamment les différentes versions et interprétations dont ce fait divers a pu faire l'objet à travers des médias aussi différents que la presse, la littérature scientifique, le roman ou encore le cinéma. Elle essaiera notamment de préciser les points de vue divers et parfois contrastés que leurs auteurs ont adopté sur cet événement.

Le jour se lève sur Le Havre. Alors que d'énormes cargos sont guidés jusqu'au port par de minuscules remorqueurs, le corps d'une femme est retrouvé sans vie, baignant dans son sang, au rez-de-chaussée d'un immeuble du centre ville. Le voisinage est passé au peigne fin par la police qui recherche d'éventuels témoignages parmi les habitants d'un immeuble dont les fenêtres offrent une vue plongeante sur la scène du crime.

Mais sur 38 témoins potentiels, très peu disent avoir vu ou entendu quelque chose : la plupart d'entre eux dormaient, d'autres ont cru à une dispute d'ivrognes ou d'amoureux, un autre encore a crié par la fenêtre : « C'est pas bientôt fini ce bordel ! ». Aucun d'entre eux n'a pris la peine d'appeler la police pour témoigner de ce qui se passait et, peut-être, permettre à du secours de sauver la vie de la jeune femme.

Parmi ces témoins se trouve Pierre, pilote pour les cargos qui entrent au port. Cette nuit-là, Pierre a vu et surtout entendu le meurtre : des cris inhumains, déchirants qui l'ont tiré de son sommeil. Lorsque son épouse, Louise, rentre d'un séjour professionnel à l'étranger, elle apprend le triste événement par un policier qui cherche des témoins parmi les habitants de l'immeuble. Dans un premier temps, Pierre ment à sa femme sur sa présence dans leur appartement la nuit du crime mais il est rattrapé par sa culpabilité et finit par tout lui avouer : les cris déchirants qui l'ont tiré de son sommeil et surtout son incapacité à réagir. Ce premier aveu ne le soulage pourtant pas. Stoïque, il livre alors son témoignage à la police en précisant qu'aucun habitant de l'immeuble n'a pu ignorer que quelque chose d'atroce se passait sous ses fenêtres. Pierre brise ainsi la loi du silence qui unissait tous ses voisins et les oblige, ainsi que son épouse, à faire face à leur insoutenable vérité. Cette intransigeance morale aura un prix : celui de son confort psychologique et matériel, de son couple et de son avenir dans la société.

L'aveu relance aussi la machine judiciaire. Tous les habitants seront réinterrogés par les enquêteurs, cette fois sans plus pouvoir se retrancher derrière une quelconque forme de présomption d'innocence. Un policier, écœuré par l'attitude du procureur qui souhaite garder secrets ces 38 témoignages pour éviter un « *Hiroshima médiatique et le lynchage des témoins* », divulgue l'affaire à une journaliste locale, elle aussi à la recherche de la vérité. Une fois l'affaire rendue publique par un article intitulé « *La Honte* », une reconstitution est organisée en présence des témoins : les plus coriaces demandent pitié pour que cessent les cris horribles qui transpercent tout : murs, fenêtres, consciences. Louise quitte son mari, ne pouvant plus nier le caractère révoltant du comportement apathique de Pierre face à une telle détresse après avoir perçu elle-même l'intensité des cris de la victime.

Le film *38 témoins* de Lucas Belvaux est librement adapté du roman de Didier Decoin, *Est-ce ainsi que les femmes meurent ?*<sup>1</sup>, lui-même inspiré d'un fait divers survenu dans un quartier du Queens à New York en 1964. Contrairement au roman, le film ne se focalise pas sur le récit du meurtre ni sur l'intrigue policière mais s'attache aux conséquences possibles d'un tel silence sur les vies des protagonistes. Pour Lucas Belvaux, « *c'est la spécificité de*

1. Paru aux Editions Grasset & Fasquelle en 2009, également disponible en format poche.

*l'histoire, la présence des 38 témoins qui n'ont rien fait, qui n'ont même pas pris la peine d'appeler la police alors que ça ne les mettait absolument pas en danger, qui m'a intéressé. Plus que la question « pourquoi ils n'ont rien fait ? », à laquelle je n'ai aucune réponse, c'est la question de l'après qui m'intéressait. À la fois d'un point de vue individuel et d'un point de vue collectif. »*

Après les films *Rapt* et *La Raison du plus faible*, Lucas Belvaux adapte pour la troisième fois un fait divers pour le grand écran. Cette fois, à travers le regard absent de ces 38 témoins, Lucas Belvaux demande au spectateur de juger la société à laquelle il prend part.

## DESTINATION

Le film *38 témoins* s'adresse à un large public qu'il entend éveiller à la réflexion morale à travers la mise en scène d'un cas de conscience. Il s'adresse également aux animateurs soucieux de mettre le film en relation avec différents « textes » relatifs au contexte historique, scientifique et moral qui entoure cette affaire des « 38 témoins », dans la perspective d'engager une réflexion critique sur l'intention du réalisateur.



© Photo Kris Dewitte

## DU FAIT DIVERS AU CINÉMA

À LA UNE DU *NEW YORK TIMES*...

L'histoire de ces témoins silencieux, partagée par le livre et le film, a pour point de départ un fait divers authentique survenu dans le Queens à New York le 13 mars 1964 et relayé deux semaines plus tard par un article incendiaire à la une du célèbre quotidien *New York Times*.

Le 13 mars 1964, Catherine « Kitty » Genovese, âgée de 28 ans et gérante d'un bar dans le quartier de Kew Gardens dans le Queens, reçoit plusieurs coups de couteau alors qu'elle est en train de regagner son domicile. Elle décèdera de ses blessures dans l'ambulance qui la conduit à l'hôpital. Son agression a duré 35 minutes.

Le lendemain, le meurtre fait l'objet d'un entrefilet dans un journal local. Cela aurait pu en rester là et l'assassinat de Kitty Genovese de rejoindre les autres affaires de meurtre dans l'oubli collectif. Mais deux semaines plus tard, le 27 mars 1964, un article paraît à la une du *New York Times*. Il relate le meurtre sous **un angle particulier** qui va choquer l'Amérique entière, résonner jusqu'en Europe, donner naissance à une théorie innovante en psychologie sociale et faire parvenir ce fait divers jusqu'à nos mémoires contemporaines.

Ce n'est pas tant le meurtre qui va mobiliser toute l'attention des journaux et de l'opinion publique mais plutôt les **circonstances** dans lesquelles le crime s'est produit.

L'article, intitulé *37 who saw murder didn't call the police*<sup>1</sup> (*37 personnes ont vu le meurtre et n'ont pas appelé la police*), commence par ces lignes :

*Pendant plus d'une demi-heure, 38 citoyens respectables et irréprochables aux yeux de la loi ont regardé un assassin traquer puis poignarder une femme au cours de trois attaques séparées.*

*À deux reprises, leurs appels et la lumière de leurs lampes de chevet l'ont interrompu et fait fuir. À chaque fois, il est revenu la poignarder. Personne n'a téléphoné à la police pendant l'agression ; un témoin a appelé après le décès de la victime.*

Ce premier paragraphe mettra le feu aux poudres médiatiques et enflammera l'opinion publique. L'article va susciter l'indignation des lecteurs et entraîner la parution de beaucoup d'autres papiers surenchérissant sur l'apathie incompréhensible et criminelle des témoins. Les habitants du quartier de Kew Gardens seront considérés comme des monstres du jour au lendemain, et ce malgré quelques voix qui s'élevaient pour contester cette version manichéenne des faits<sup>2</sup>. Mais l'impact émotionnel produit par ce premier paragraphe incendiaire semble avoir eu raison, et pour longtemps, des analyses plus rationnelles ou plus distancées.

1. Martin GANSBERG, « 37 who saw murder didn't call the police », *New York Times*, 27 mars 1964.

Le premier paragraphe en anglais: "For more than half an hour 38 respectable, law-abiding citizens watched a killer stalk and stab a woman in three separate attacks. Twice the sound of their voices and the sudden glow of their bedroom lights interrupted him and frightened him off. Each time he returned and stabbed her again. Not one person telephoned the police during the assault; one witness called after the woman was dead."

La traduction de cet article est donnée en encadré à la page suivante.

2. L'étude intitulée « The Kitty Genovese murder and the social psychology of helping: The parable of the 38 witnesses », réalisée par trois chercheurs en psychologie sociale et qui paraît en 2007 dans la revue scientifique *American Psychologist* et sur laquelle nous reviendront plus loin dans ce dossier, propose entre autres une synthèse des contestations que l'article du *Times* a soulevées à l'époque. Les auteurs se font notamment l'écho d'une enquête réalisée par Joseph De May, habitant de Kew Gardens à l'époque des faits, avocat et historien. En se basant sur le compte-rendu du procès de l'assassin de Kitty Genovese ainsi que sur d'autres documents officiels, Joseph De May invalide la plupart des éléments qui, dans l'article, désignaient la culpabilité de témoins prétendument passifs.

### 37 personnes assistent à un meurtre sans appeler la police.

#### Cette apathie face aux coups de couteaux reçus par une femme du Queens choque l'inspecteur.

Pendant plus d'une demi-heure, 38 citoyens respectables et irréprochables aux yeux de la loi ont regardé un assassin traquer puis poignarder une femme au cours de trois attaques distinctes.

À deux reprises, leurs appels et la lumière de leurs lampes de chevet l'ont interrompu et fait fuir. À chaque fois, il est revenu la poignarder. Personne n'a téléphoné à la police pendant l'agression ; un témoin a appelé après le décès de la victime.

C'était il y a deux semaines aujourd'hui. Mais l'inspecteur assistant en chef Lussen, en charge des enquêtes de voisinage et affecté au département des homicides depuis 25 ans, est toujours sous le choc. Même s'il est capable de donner par cœur les détails de bien des meurtres, ce crime-ci le dérouta – non pas parce qu'il s'agit d'un meurtre mais parce que les « honnêtes gens » n'ont même pas appelé la police.

« La reconstitution du crime », dit-il, « a montré que l'agresseur a eu trois occasions en 35 minutes de tuer cette femme. Il y est retourné par deux fois pour finir le boulot. Si on nous avait appelés dès la première attaque, cette femme ne serait peut-être pas morte à l'heure qu'il est. »

Elle venait d'atteindre un réverbère devant une librairie lorsque l'homme l'attaqua. Elle cria. Les 10 étages de l'immeuble à appartements faisant face à la librairie s'éclairèrent. Des fenêtres s'ouvrirent et des voix brisèrent la quiétude matinale.

Mlle Genovese cria : « Oh mon Dieu, il me poignarde ! S'il vous plaît, aidez-moi ! » D'une des fenêtres de l'immeuble, une voix d'homme tomba : « Laissez la fille tranquille ! »

L'agresseur regarda en l'air, haussa les épaules et redescendit Austin Street jusqu'à une berline blanche parquée non loin de là. Mlle Genovese se releva péniblement.

Les lumières s'éteignirent. Le tueur revint près de Mlle Genovese en train de contourner l'immeuble par le parking pour atteindre son appartement. Son agresseur lui tomba dessus une nouvelle fois.

« Je meurs ! » hurla-t-elle.

Des fenêtres s'étaient à nouveau ouvertes et de nombreux appartements s'éclairèrent. L'agresseur remonta dans sa voiture et s'éloigna. Mlle Genovese avançait en titubant. Un bus passa. Il était 3h35 du matin.

Le meurtrier revint. Entre-temps, Mlle Genovese avait rampé jusqu'à l'arrière de l'immeuble dont les portes fraîchement repeintes en brun représentaient son seul espoir de salut.

Le meurtrier essaya une première porte ; elle n'y était pas. Derrière la seconde porte, il la trouva affalée au pied des escaliers. Il la poignarda pour la troisième fois - fatalement.

Il était 3h50 lorsque la police reçut son premier appel d'un voisin de Mlle Genovese. En deux minutes, ils étaient sur les lieux. Le voisin, une dame de 70 ans et une autre femme étaient les seules personnes dans la rue. Personne d'autre ne s'était déplacé.

L'homme expliqua qu'il avait appelé la police au terme de nombreuses délibérations. Il avait téléphoné à un ami pour lui demander conseil puis avait traversé le toit de l'immeuble pour demander à la dame de 70 ans de passer le coup de fil à la police.

« Je ne voulais pas être impliqué », dira-t-il d'un air penaud à la police.

Six jours plus tard, la police arrêta Winston Moseley, un ouvrier machiniste de 29 ans, et l'inculpa du meurtre. Moseley n'avait pas d'antécédent judiciaire. Le mercredi, un tribunal le fit interner à l'Hôpital Kings County en observation psychiatrique.

La police souligne combien il aurait été simple de prendre contact avec eux. « Un coup de fil », dit un des enquêteurs, « aurait suffi. »

Aujourd'hui, les témoins du voisinage expliquent difficilement pourquoi ils n'ont pas appelé la police. Le Lieutenant Bernard Jacobs, qui gère le travail des enquêteurs, dit : « C'est un des meilleurs quartiers. Peu de crimes sont signalés. On n'a que les plaintes habituelles à propos des gamins qui jouent ou des poubelles renversées. »

« Nous pouvons comprendre que les gens soient réticents à s'impliquer physiquement en cas de violence », dit le Lieutenant Jacobs, « mais lorsqu'ils sont chez eux, près du téléphone, pourquoi auraient-ils peur d'appeler la police ? »

Martin Gansberg, *New York Times*, 27 mars 1964, p. 1

## ... ET À LA UNE DES MANUELS SCOLAIRES DE PSYCHOLOGIE SOCIALE

Les manuels de psychologie et de sociologie présentent de nombreux « cas » qui servent à étayer ou à illustrer des phénomènes psychologiques ou sociaux. L'« affaire » Kitty Genovese en fait partie et en est même une des plus célèbres.

Rapidement après les faits, les psychologues Darley et Latané, interpellés par les circonstances du meurtre et par le traumatisme social qu'elles ont engendré, vont chercher à comprendre les facteurs psychologiques susceptibles d'inhiber l'intervention d'un individu témoin lors d'une situation d'urgence<sup>3</sup>.

Publiée en 1968, quatre ans après le meurtre de Kitty Genovese, leur analyse aboutit à une conclusion étonnante : plus le nombre de personnes qui assistent à une situation de détresse est élevé, moins il y a de chances pour que l'une de ces personnes intervienne.

Ils apportent ainsi une réponse scientifique au comportement des 38 témoins (présusés) du meurtre de Kitty Genovese : si ces gens ne sont pas intervenus, ce ne serait pas par indifférence, sadisme, voyeurisme ou même vengeance personnelle<sup>4</sup> mais parce que des facteurs psychologiques les en auraient empêchés. En d'autres termes, cette étude sous-entend que n'importe quelle personne se retrouvant dans la situation de l'un de ces « 38 » témoins aurait eu la même absence de réaction.

L'on peut rapprocher cette position du point de vue exprimé par le personnage du procureur dans le film. Lors de son entretien avec les responsables de l'enquête policière, il dira, pour justifier le fait qu'il ne souhaite pas poursuivre les témoins en justice pour non-assistance à personne en danger : « *Un témoin qui se tait, c'est un salaud. 38, c'est monsieur-tout-le-monde.* »

Ces psychologues émettent l'hypothèse de l'**effet témoin**<sup>5</sup> qui se traduirait par une **dilution de la responsabilité** entre toutes les personnes présentes au moment des faits et qui se manifesterait dans les consciences sans doute à peu près dans ces termes : « s'il y avait urgence, quelqu'un ferait quelque chose ». L'effet témoin dépendrait de la combinaison de nombreux facteurs :

- ✓ Chaque personne se dit que quelqu'un d'autre va agir ;
- ✓ « Si personne n'intervient, c'est sans doute parce que la situation n'est pas si grave que cela ». Lorsqu'un comportement est adopté par une majorité de personnes, il est difficile pour une seule personne de résister à l'imitation de ce comportement.
- ✓ « Si j'agis en dépit de l'inaction des autres, je risque de me ridiculiser devant tout le monde, ma prise d'initiative révélera que j'ai commis une erreur d'appréciation. » Braver l'inertie générale, c'est prendre le risque de s'exposer au regard des autres et donc à un possible jugement négatif de leur part.<sup>6</sup>

Deux ans plus tard, ces mêmes psychologues publient les résultats d'expériences menées en laboratoire et qui corroborent la théorie de l'effet témoin. Cette étude suggère par ailleurs des « remèdes » à l'inhibition des comportements d'aide induits par l'effet spectateur : la victime peut par exemple adresser son appel au secours à **une seule personne dans la foule**. Cette personne se sentira alors responsable de ce qui arrive et prendra beaucoup plus facilement la décision d'intervenir.

3. Latané, B., & Darley, J. M. (1968). Group Inhibition of Bystander Intervention in Emergencies. *Journal of Personality and Social Psychology*, 10, 215-221. Avec cet ouvrage, Darley et Latané ont ouvert la voie aux recherches sur les comportements d'aide (*helping research*). Dans un ouvrage postérieur, il publie les résultats d'expériences menées en laboratoire qui viennent corroborer cet effet témoin esquissé dans leur premier travail.

4. L'on a également émis l'hypothèse d'une forme de sanction sociale à l'égard de Kitty Genovese de la part de ses voisins pour condamner son homosexualité.

5. « Effet témoin » est une traduction du terme anglais d'origine *bystander effect*. On pourrait littéralement traduire *bystander* par *celui qui se tient debout à côté* [de quelqu'un d'autre].

6. Pour des informations plus complètes sur le phénomène, l'on peut consulter la page suivante : [http://www.wadsworth.com/psychology\\_d/templates/student\\_resources/0155060678\\_rathus/ps/ps19.html](http://www.wadsworth.com/psychology_d/templates/student_resources/0155060678_rathus/ps/ps19.html) ainsi que la page Wikipedia consacrée à l'effet témoin.

## UNE AUTRE VERSION

La dilution de la responsabilité entre les témoins est toujours considérée aujourd'hui comme la « meilleure » explication de ce qui était arrivé cette nuit-là.

Pourtant, en 2007, une étude réalisée par d'autres chercheurs universitaires en psychologie sociale, Rachel Manning, Mark Levine et Alan Collins, réinterroge le cas Kitty Genovese et la place prépondérante, abusive selon eux, qu'il occupe depuis plusieurs décennies dans tous les manuels de psychologie sociale<sup>7</sup> et dans la mémoire collective en général. Pour eux, le recours systématique aux circonstances qui entourent ce meurtre comme illustration typique de l'« effet témoin » ne se justifie pas à bien des égards.

Ils font ainsi écho au travail d'un avocat et historien vivant dans le quartier de Kew Gardens à l'époque, Joseph De May, et qui, dans les années qui ont suivi le crime, a contesté la version qui incriminait l'absence de réaction des témoins sur base des rapports de l'enquête policière, des témoignages et des expertises exposés au moment du procès du meurtrier.

Sans remettre en cause la valeur scientifique de l'effet témoin, ils affirment que la donne de départ que constitue l'article du *New York Times* contient des erreurs et des inexactitudes qui invalident de ce fait le recours à la théorie de la diffusion de la responsabilité.

Tout d'abord, la **présence de 38 témoins** n'a jamais été attestée par aucune liste officielle. Un des policiers chargé de l'enquête à l'époque témoignera plus tard : « Je ne sais pas d'où est sorti ce chiffre de trente-huit témoins. Je n'en ai pas compté trente-huit. Nous en avons trouvé à peine une demi-douzaine qui avait vu ce qui se passait et que nous pouvions utiliser pour le procès. »<sup>8</sup> Dans les faits, 5 des voisins de Kitty Genovese ont été appelés à témoigner au procès et parmi eux, seulement deux étaient des témoins oculaires...

L'inspecteur en chef de l'époque, cité dans l'article, mentionne trois attaques séparées. Or un article ultérieur rectifiera cette information : il y a eu deux attaques et non pas trois et les témoins n'ont pas pu voir la suite de l'attaque qui se déroulait à l'arrière d'un bâtiment, soit en dehors du champ de vision offert par leurs fenêtres.

L'article affirme en outre que « **personne n'a réagi** ». Pourtant dans son article, le journaliste lui-même rapporte qu'un homme a crié depuis sa fenêtre « Laissez cette fille tranquille ! » à l'intention du meurtrier. D'autres témoignages, dont celui d'un des rares habitants de Kew Gardens à n'avoir pas déménagé, affirment qu'une dame est sortie après la seconde attaque pour porter secours à la victime et attendre l'arrivée de l'ambulance à ses côtés<sup>9</sup>.

De manière générale, d'après les témoignages recueillis au procès, il apparaît qu'aucun des témoins n'avait réellement **compris** l'urgence de la situation ni en particulier qu'une femme était en train de se faire poignarder à mort. Deux témoins disent avoir vu un homme et une femme se tenant côte à côte mais ils ne mentionnent pas de coups de poignards. De plus, à proximité du lieu du crime se trouve un bar d'où proviennent régulièrement des nuisances sonores et dont les clients sortent parfois passablement éméchés. Parmi les témoins présents au procès, certains ont ainsi cru à une dispute d'ivrognes ou d'amoureux.

7. Rachel Manning, Mark Levine et Alan Collins, « The Kitty Genovese murder and the social psychology of helping: The parable of the 38 witnesses », *American Psychologist*, vol. LXII, n° 6, septembre 2007.

8. Charles Skoller, ancien responsable de district, cité par Jim Rasenberger dans « Kitty, 40 years later », *New York Times*, 8 février 2004.

9. Anthony Corrado cité par Liz Goff et Aaron Rutkoff dans un article « Remembering Kitty », *Queens Tribune online*, mars 2011. <http://www.queenstribune.com/feature/RememberingKittyGenovese.html>

10. Il n'y avait pas de numéro d'appel d'urgence à l'époque. C'est d'ailleurs suite à cette affaire que la ligne 911, l'équivalent de notre 100 ou 112 a été mis en place à New York.

Citant encore une fois un des policiers chargé de l'enquête, l'article affirme également que personne n'a appelé la police pendant l'agression. Pourtant, un policier qui était enfant au moment des faits et qui habitait alors l'immeuble en question a témoigné sous serment que son père avait appelé la police *pendant* l'agression et que les policiers eux-mêmes avaient décidé de ne pas intervenir, pensant qu'il s'agissait sans doute... d'une nuisance provenant du café<sup>10</sup>.

Et enfin, Kitty Genovese était toujours vivante à l'arrivée de l'ambulance, contrairement à ce que prétend l'article.

Pour ces chercheurs, la version attestant de l'**inaction** des témoins a persisté pendant toutes ces années **en dépit de la réalité des faits** pour plusieurs raisons : les rédacteurs de manuels scolaires auraient continué à relayer des informations de seconde main sur le sujet (celles que comporte l'article du *Times*), car ils chercheraient en général à simplifier la matière pour la rendre plus attractive ou plus frappante. Ainsi, l'affaire Kitty Genovese aurait au fil du temps acquis les caractéristiques à la fois de la parabole, de la légende urbaine et du mythe scientifique visant essentiellement à susciter une réflexion morale (négative) sur la nature de l'homme et de la société, mais dont l'exactitude historique n'est plus interrogée.

Selon les aveux du meurtrier, les témoignages recueillis lors du procès et les reconstitutions policières, l'attaque se serait déroulée en deux étapes : lors de la première phase de l'agression, Winston Moseley a asséné entre deux et quatre coups de couteau dans le dos de Kitty Genovese, à même un trottoir que surplombaient les fenêtres d'un immeuble à appartements. Un rapport d'autopsie dit que ces premiers coups ont perforé les poumons de la victime, l'empêchant de crier suffisamment fort pour que ses appels de détresse soient compris. Un voisin cria depuis l'une de ces fenêtres : « *Laissez cette fille tranquille !* ». L'agresseur s'enfuit, reprend sa voiture et démarre.

Pendant ce temps-là, d'autres témoins disent avoir vu la fille disparaître en titubant au coin de l'immeuble.

Mais le meurtrier va revenir. Il retrouve sa victime gisant dans un hall d'entrée situé à l'arrière de l'immeuble. Il lui assène d'autres coups de couteau avant de la violer et de la laisser pour morte dans le hall. Selon le témoignage d'un des rares habitants du quartier à n'avoir pas déménagé, une voisine s'est précipitée dans le hall d'entrée et a attendu l'arrivée des secours aux côtés de la victime. Kitty Genovese décéda dans l'ambulance. Entre le premier coup de couteau et l'arrivée de l'ambulance, 35 minutes se sont écoulées. Six jours plus tard, le meurtrier est arrêté. Il avouera trois autres meurtres ainsi que des viols et des cambriolages<sup>1</sup>.

1. Winston Moseley est toujours incarcéré aujourd'hui : reconnu irresponsable de ses actes, il n'a pas été condamné à la chaise électrique.



## LES SOURCES DE L'ARTICLE DU *NEW YORK TIMES*

Dans plusieurs interviews, l'historien Joseph De May donne encore d'autres détails troublants concernant l'affaire Kitty Genovese mais surtout le contexte dans lequel Martin Gansberg a écrit son article. Selon l'historien, le rédacteur en chef du *New York Times* de l'époque, Abraham Michael Rosenthal, avait demandé à rencontrer le chef de la police, Michael Murphy, afin que celui-ci lui explique comment, à deux semaines d'intervalle, deux hommes parfaitement étrangers l'un à l'autre avaient pu avouer le même meurtre. Cette entrevue avait eu lieu peu après l'arrestation de Winston Moseley, l'assassin de Kitty Genovese. Moseley avait alors avoué le meurtre de Kitty mais aussi celui d'une autre femme alors qu'un suspect avait déjà été arrêté pour ce crime et l'avait avoué. Joseph De May explique que lorsque Rosenthal aborda le sujet avec l'inspecteur Murphy, ce dernier détourna son attention en évoquant la lâcheté incompréhensible des voisins qui avaient *regardé* le meurtre sans décrocher leur téléphone pour appeler la police. Rosenthal décida de publier un article concernant cette affaire à la première page du *Times* et en confia la rédaction à l'un de ses employés, Martin Gansberg.

Par ailleurs, à la lecture de l'article de Martin Gansberg, on remarque que les sources citées sont des sources policières et que lorsqu'il relaie le témoignage d'un seul habitant, « *Je ne voulais pas être impliqué* », il met en évidence sa lâcheté présumée.

En outre, si l'on en croit les témoignages qui affirment que des appels ont été passés à la police pendant l'agression, l'on peut imaginer que cette dernière avait quelque intérêt à montrer du doigt d'autres responsables pour ce manque d'intervention qui a sans doute coûté la vie à la jeune femme.

## 38 TÉMOINS: DU FAIT DIVERS AU ROMAN ET DU ROMAN AU FILM

Cette étude parue en 2007 et fondée sur des bases solides n'a toujours pas supplanté la version de l'article écrit en 1964 par Martin Gansberg. La parution des romans de Didier Decoin, *Est-ce ainsi que les femmes meurent ?* en 2009 et *De Bons voisins* de Ryan David Jahn en 2011 et la sortie du film *38 témoins* de Lucas Belvaux en mars 2012 attestent de la vigueur et de la persistance de ce que l'on peut considérer comme une légende urbaine (au moins pour une bonne part).

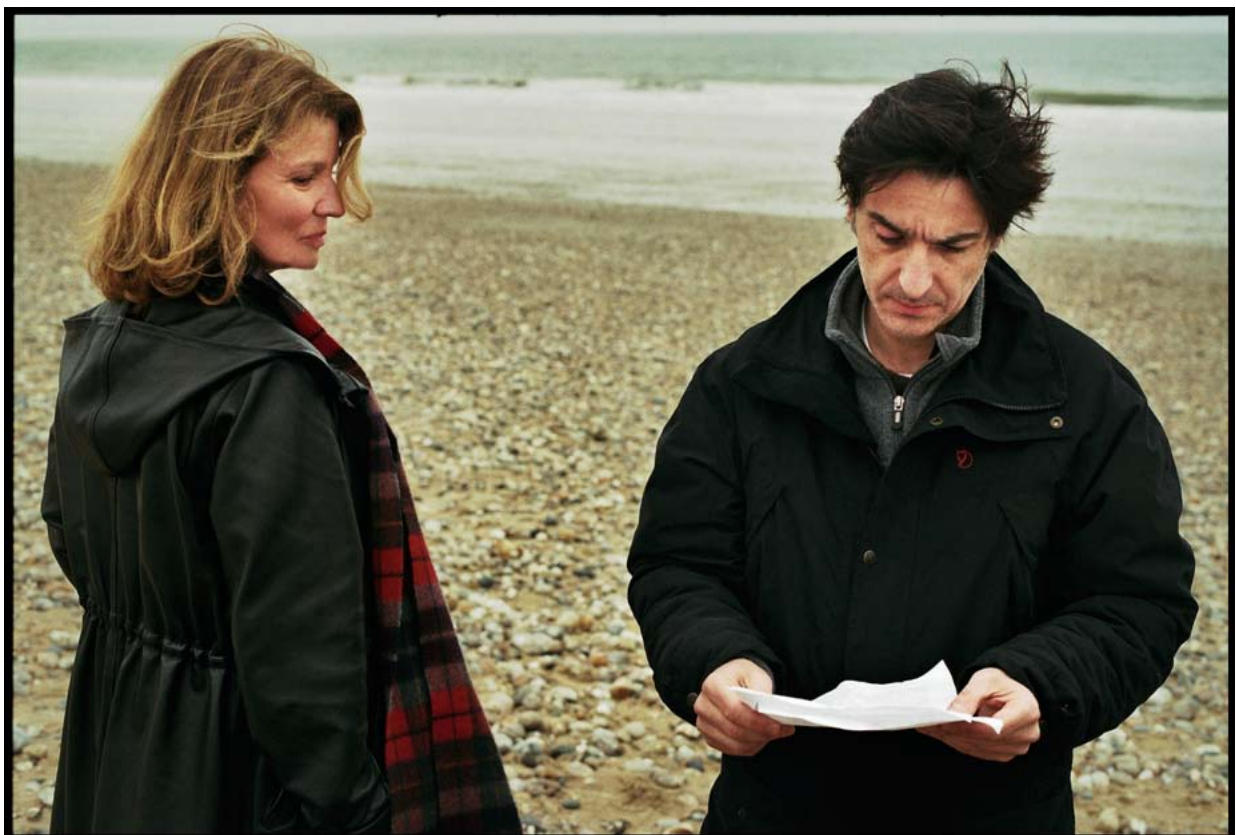
Le roman dont Lucas Belvaux s'est inspiré pour son film fustige l'apathie des 38 témoins. Il n'évoque pas la possibilité d'une exagération ou d'une mauvaise interprétation de la part de l'auteur de l'article paru dans le *New York Times*. Pour raconter l'histoire de Kitty Genovese, Didier Decoin choisit pour narrateur un personnage fictif, Nathan Koshel, vivant dans l'immeuble des « témoins » au moment du meurtre. Nathan et sa femme Guila ont la cinquantaine. Ils étaient absents la nuit du meurtre et apprennent l'effroyable récit de la bouche d'un journaliste du *New York Times*, Martin Gansberg. Au fil du roman, Nathan fait ainsi part au lecteur de l'ampleur de son indignation face au comportement de ses voisins, considérant que lui aurait « fait quelque chose ». Didier Decoin fait ainsi interagir personnages fictifs et personnages

11. Interview de Lucas Belvaux dans les bonus du DVD du film *Rapt*. Pour rappel, *Rapt* s'inspire de l'enlèvement du Baron Empain.

historiques. Enfin, la psychologie de l'assassin ainsi que les meurtres qu'il a commis et son procès sont décrits minutieusement.

Le film de Lucas Belvaux s'écarte résolument de cette reconstitution historique. Tout d'abord, il transpose le crime au Havre à l'époque contemporaine. La victime ne s'appelle pas Kitty Genovese mais Sabine Martel. Alors que la victime de Winston Moseley était une gérante de bar de 28 ans qui avait emménagé depuis deux ans dans le quartier résidentiel de Kew Gardens, Sabine Martel, jeune étudiante de 19 ans, a emménagé dans l'immeuble du centre du Havre deux semaines avant sa mort. Comme pour *Rapt* ou *La Raison du plus faible*, Lucas Belvaux choisit de s'écarter des données factuelles de départ : « *La référence au fait divers apporte une force au film, l'ancre dans une réalité* »<sup>11</sup>. Et d'autre part, le fait de choisir d'autres noms, d'autres lieux, une autre époque, permet au réalisateur de prendre quelques distances avec le fait initial et d'instiller une réflexion sur le monde grâce à la distance cinématographique.

Il refuse cependant de se mettre à la place des témoins, d'essayer de comprendre leur position ou de susciter une empathie trop forte chez le spectateur : « *Je ne voulais pas faire un film d'empathie ou d'identification avec les personnages, je voulais que le spectateur soit à sa place de spectateur pour, un peu comme un juré dans un procès, qu'il puisse se poser des questions de morale mais que ce soit les siennes et que ce ne soit pas mes réponses ou ma réflexion. J'ai essayé de faire un film ouvert : que le spectateur soit dans sa position de spectateur, qu'il soit témoin des témoins et qu'à la fin du film il se pose des questions par rapport à ce qu'il a vu et par rapport à lui et par rapport à la société. C'est un film démocratique. Je ne fais pas un cinéma totalitaire qui impose son point de vue.* » Les témoins de Lucas Belvaux ne suscitent en effet guère d'empathie... Ils sont menteurs, mes-



© Photo Kris Dewitte

quins, égoïstes. Filmés la plupart du temps en gros plans, ils pleurent ou sont rouges de honte.

Ainsi, Lucas Belvaux axe la tension du film non pas sur une intrigue policière, non pas sur le « pourquoi » de l'apathie présumée des témoins mais sur les conséquences de leur silence sur leurs âmes et leurs consciences. Le réalisateur ne remet donc pas en cause la présence de 38 témoins : au contraire, il souligne leur inertie la nuit du meurtre et ajoute un élément de scénario absent du roman : le **mensonge collectif** des témoins *après* le meurtre.

Le film fonctionne sur le mode narratif de l'**aveu**, de la révélation. Par petites touches, le personnage de **Pierre** dévoile une vérité que tous voudraient voir enfouie à jamais, même s'il lui en coûte.

Il commence par avouer à son épouse endormie ce qu'il a vu et entendu du meurtre cette nuit-là. Rongé par la culpabilité lorsqu'il apprend que seule la seconde attaque fut fatale à la jeune femme, il va livrer son témoignage à la police. Au procureur qui lui demande : « Qu'est-ce qui me prouve que vous dites la vérité plutôt que les 37 autres ? », Pierre répond : « Demandez-vous simplement qui a intérêt à mentir ». Après lui, un des policiers révélera également l'affaire à la journaliste qui à son tour divulguera le scandale au grand public.

Cette transmission en cascade de la « **vérité** » fait singulièrement écho à ce qui s'est passé dans la réalité 40 ans plus tôt, lorsque le chef de la police révèle le « scandale » au rédacteur en chef du *Times* qui fera publier l'article en page une.

Enfin, la scène de reconstitution « sonore » du crime achève de convaincre le spectateur, à l'instar du personnage de Louise, qu'il était impossible d'ignorer les cris de la victime, même en étant abandonné au plus profond des sommeils<sup>12</sup>.

Le spectateur peut s'interroger sur le choix de Pierre de tout révéler à la police et d'ainsi prendre le risque de mettre sa vie en l'air. Mais manifestement, dans le film, Pierre n'a pas vraiment le choix puisqu'il ne supporte pas le poids du silence ni de la culpabilité. Il ne semble pas capable de pouvoir supporter ces souffrances tout en continuant à profiter d'un certain confort matériel mais surtout psychologique et social. Il choisit donc de sacrifier ce qu'il croyait être le plus cher pour lui : son couple, son travail, sa vie dans cette société, pour retrouver une dignité humaine qui semble passer par une intransigeance morale absolue.

Lucas Belvaux semble avoir résolument choisi de traiter la question du conflit moral que peut soulever l'histoire de Kitty Genovese en ne tenant pas compte des différentes remises en questions dont cette version fait l'objet.

L'immeuble du Havre, ses fenêtres, ses habitants,... fonctionne un peu comme **une métaphore de la société**. La mise en scène du silence des témoins et de leurs mensonges est peut-être une manière pour le réalisateur de dénoncer un manque d'implication des citoyens dans la vie de la société.

12. L'on peut se rappeler ici que la « vraie » victime avait vraisemblablement eu les poumons perforés par les premiers coups de couteaux et qu'il est dès lors peu probable qu'elle ait pu pousser de tels hurlements après avoir perdu une partie de sa capacité respiratoire.

## 4

## DES POINTS DE VUE DIFFÉRENTS, DES MORALES DIFFÉRENTES...

L'histoire des versions successives du même fait divers passant de la une des journaux au roman puis au cinéma permet de « dessiner » différents **points de vue** qui peuvent être pris sur le même « objet » et surtout de définir de façon plus générale des **postures morales** relativement contrastées qu'on retrouvera sans doute dans d'autres situations et contextes. Le fait divers et surtout la manière dont il est appréhendé révèlent en effet des attitudes axiologiques plus générales ou plus « abstraites » qu'il est intéressant d'explicitier à travers cette analyse d'un cas « médiatique » (qui est donc passé des journaux à la psychologie « scientifique », à la littérature et enfin au cinéma).

### LE JOURNALISME

La stratégie adoptée par Martin Gansberg, le journaliste du *New York Times*, est relativement simple à décrire : il reprend un fait divers, qui aurait pu être rapidement oublié, en mettant en avant la scandaleuse passivité des témoins du meurtre, sans vérifier de façon approfondie la vérité des « faits » avancés. Pourquoi agit-il ainsi ? Deux facteurs permettent sans doute d'éclairer cette stratégie.

Il s'agit d'abord d'éveiller **l'intérêt de ses lecteurs** en suscitant en eux **une vive émotion** : non seulement on assassine des innocents à New York, ce qui arrive tous les jours, mais en plus les témoins éventuels ne font rien pour empêcher que de tels faits se produisent. Le journaliste **accentue** donc l'inquiétude que peuvent susciter de tels événements mais qui risque également de s'éteindre devant leur multiplication. Il ravive cette émotion en mettant en avant non plus la présence de dangereux assassins mais en soulignant un **fait nouveau, inattendu, scandaleux** : la passivité des témoins.

Par ailleurs, le journaliste désigne évidemment à son lectorat ce petit groupe de témoins comme les véritables coupables, ceux qui auraient pu faire quelque chose et qui volontairement n'ont rien fait... Cette stratégie (verbale, rhétorique) permet à la fois de souder l'union du journaliste et de son lectorat — sous-entendu : « vous et moi n'aurions jamais agi de façon aussi lâche » — et de désigner **un petit groupe** à la vindicte du public, ces témoins coupables d'une incroyable passivité.

En accentuant ainsi les traits du point de vue du journaliste, on voit bien en quoi il participe à une stratégie du « **bouc émissaire** » : devant les dangers qui sont censés menacer une communauté (la brutalité des faits divers constamment à la Une de la presse), il désigne une « minorité » soudain rendue responsable des malheurs (ou de certains malheurs) qui accablent le monde... Le bénéfice est évidemment double pour le journaliste : il crée de l'inquiétude, de l'angoisse (ce qui suscite de l'intérêt pour son article et pour la presse en général), et il y répond en pointant quelques personnes (évidemment dans l'impossibilité de se défendre) comme les véritables « coupables » de ce malheur.

## LES PSYCHOLOGUES

Le point de vue des psychologues sociaux, qui s'empareront de ce fait divers, est évidemment très différent et se caractérise par sa **neutralité axiologique** : il ne s'agit plus de juger mais de comprendre, ce qui est la posture générale des sciences humaines, qui considèrent que les individus ne sont pas des sujets moralement libres (ce qui serait une illusion) mais sont déterminés ou conditionnés soit par leur éducation soit par le contexte où ils se trouvent plongés. Dans le cas du fait divers, c'est précisément **la situation** où les témoins étaient plongés qui explique ou est censée expliquer leur passivité : quand plusieurs personnes assistent au même événement, cela entraîne un sentiment de dilution de la responsabilité et aucune ne se sent personnellement interpellée par cet événement.

Ce point de vue est évidemment **rassurant** pour les psychologues comme pour leurs lecteurs puisqu'il **universalise** certaines attitudes : les témoins ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres individus, et tous nous aurions sans doute réagi de la même manière dans une telle situation.

Si ces réflexions psychologiques s'appuient notamment sur différentes expériences qui ont mis en évidence de façon presque incontestable cet « effet témoin », il faut quand même remarquer que la réalité n'est jamais aussi simple qu'une expérience de laboratoire. Même dans le cas de Kitty Genovese, tous les témoins n'étaient pas exactement dans la même situation (certains ont peut-être mieux vu ce qui se passait), et tous n'ont pas réagi de la même façon. Dans la réalité, si l'on observe des réactions plus ou moins générales que privilégie la psychologie sociale, l'on remarque aussi qu'il y a très rarement unanimité et qu'il y a aussi des attitudes « **minoritaires** » qui échappent aux « lois » supposées du comportement social.

En mettant l'accent sur le caractère supposé général des comportements humains, la psychologie sociale rend pratiquement **impossible tout jugement moral** — si tous nous agirions de la même manière dans la même situation, **personne** n'est coupable ni responsable de ses actes —, alors que la vie en société (notamment à travers son système juridique) implique que l'on puisse condamner ou au moins blâmer certains comportements. Ou à l'inverse qu'on en valorise d'autres : en paraphrasant l'écrivain hongrois Imre Kertész<sup>1</sup>, on pourrait avancer que ce qui est inexplicable ce n'est pas que tant de gens se conduisent mal mais que quelques-uns puissent se comporter autrement, parfois au péril de leur propre vie.

## LE ROMAN

Le point de vue du romancier, Didier Decoin, peut sembler fort proche de celui du journaliste puisqu'il condamne de la même manière la passivité des témoins. Son approche est néanmoins assez différente et beaucoup plus distanciée : il n'écrit plus dans la chaleur de l'événement, et les passions suscitées par ce fait divers sont largement éteintes. Les témoins ne peuvent plus vraiment être désignés comme des boucs émissaires à une communauté inquiète, alors que plusieurs décennies se sont écoulées et que les lecteurs francophones de Didier Decoin ne se sentent certainement pas concernés au premier chef ni impliqués émotionnellement de façon dramatique par un fait divers survenu à

1. Imre Kertész est un écrivain hongrois né en 1929. D'ascendance juive, à peine adolescent, il est déporté à Auschwitz en 1944 puis à Buchenwald. Libéré en 1945, il retourne en Hongrie où il survit difficilement sous le régime communiste, essentiellement comme traducteur d'auteurs de langue allemande. Parallèlement, il commence à écrire des romans, en particulier *Être sans destin* qui est une évocation transposée de sa propre expérience de la déportation. Publié en 1975, l'ouvrage n'a pratiquement aucun succès. Ce n'est qu'après sa réédition dix ans plus tard que l'importance de ce roman sera reconnue par la critique. D'autres romans suivront, notamment *Le Refus* (qui évoque sa situation difficile dans la Hongrie communiste), *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas*, *Liquidation...* Kertész recevra le prix Nobel de littérature en 2002. Toute son œuvre traduit une intense réflexion sur l'expérience concentrationnaire et ce qu'elle révèle de l'humain.

New York au début des années 60 (même si bien sûr ils peuvent imaginer que de tels événements pourraient sans doute se reproduire aujourd'hui dans leur environnement proche).

L'originalité du roman est cependant de faire intervenir un témoin absent lors du meurtre qui va découvrir progressivement la lâcheté ordinaire des autres locataires du même immeuble. L'on comprend alors que le point de vue de ce personnage est fort proche de celui du romancier lui-même et sans doute de son lecteur.

Comment définir alors de façon plus précise ce point de vue ? Comme le personnage de Nathan, l'on pourrait supposer que l'auteur et le lecteur vivent au départ dans une espèce d'innocence, de croyance en un monde (relativement) juste et bon où les êtres foncièrement méchants (comme les assassins) sont l'exception ; mais ce que l'enquête du personnage et celle tout aussi approfondie du romancier vont révéler, c'est que le mal est bien plus largement répandu que nous ne le croyions, qu'il habite même les individus ordinaires que nous côtoyons tous les jours dans la vie quotidienne.

Autrement dit, le roman se présente comme un **exercice de lucidité** qui débouche sur une **vision extrêmement pessimiste** d'une humanité qui a les apparences de la normalité mais qui cache les vices les plus noirs en son sein. Alors que le journaliste désignait une minorité (les 38 témoins) comme les boucs émissaires de la vindicte populaire, le romancier transforme cette minorité en représentants de l'humanité générale, foncièrement mauvaise et cruelle : « Est-ce ainsi que les femmes meurent ? », l'accusation s'adresse désormais à tous, tous lâches, tous coupables, tous meurtriers en puissance, en acte ou par simple lâcheté...

Un tel constat pessimiste est très fréquent dans la littérature policière, écrivain et lectorat en retirant néanmoins le bénéfice — un peu amer — de la lucidité : alors que règne une croyance générale et naïve en la bonté et en la justice, le roman permet à ses lecteurs de se défaire de cette « illusion » et d'éprouver ainsi le sentiment d'une clairvoyance accrue face au monde...



© Photo Kris Dewitte

2. On remarquera que le scénario imaginé par Lucas Belvaux devait être nécessairement transposé en Europe car le délit de non-assistance à personne en danger n'existe pas dans de nombreux États américains. Seuls certains d'entre eux le reconnaissent depuis les années 1990, mais les sanctions restent très légères comparativement aux législations européennes. Cette différence dans les conceptions juridiques est évidemment interpellante et pose immédiatement la question des limites de l'assistance qui est ainsi exigée. Nous sommes quotidiennement informés que des personnes meurent de faim dans le monde et qu'un simple don de notre part pourrait les sauver : sommes-nous alors coupables de non-assistance ? (cf. Ruwen Ogien, *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*. Paris, Gallimard (Folio Essais), 2007, p. 105-107).

3. L'expression présente chez Pascal a été reprise dans le titre de l'ouvrage de Lucien Goldman, *Le dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les « Pensées » de Pascal et dans le théâtre de Racine*, Paris, Gallimard, 1954.
4. Blaise Pascal, *Pensées*, Paris, Garnier, 1964, p. 104 (paragraphe 100).
5. *Op. cit.*, p. 110 (paragraphe 139).

## LE FILM

Lucas Belvaux reprend à son tour la même trame du fait divers mais lui imprime de nouvelles transformations. Cette fois, le personnage principal est un des témoins du meurtre, qui, comme les autres, s'est tu ; finalement pourtant, il ne peut échapper à ses remords et dénonce à la police la non-assistance<sup>15</sup> à personne en danger dont se sont rendues coupables ces trente-huit personnes.

On repère facilement certaines analogies entre le point de vue du cinéaste et celui du romancier. En particulier, tous deux semblent avoir une vision assez pessimiste de l'humanité qu'ils considèrent comme lâche, veule et mensongère : il ne s'agit plus seulement de 38 témoins qui seuls seraient coupables mais de « Monsieur Tout-le-monde » qui leur ressemble fondamentalement comme l'affirme le procureur. Dans la même situation, la majorité des individus auraient sans doute agi de cette façon même si heureusement la plupart d'entre nous ne sommes pas confrontés à de tels événements : comme le juge d'instruction, nous « comprenons » donc cette lâcheté et préférons ne pas devoir la juger, car la juger serait sans doute nous condamner nous-mêmes !

Néanmoins, dans le film, une minorité de personnes s'opposent à cette lâche clémence et veulent dénoncer la non-assistance à personne en danger : il s'agit d'un policier qui va agir sans l'accord de sa hiérarchie, d'une journaliste qui mène seule son investigation et enfin de Pierre lui-même qui va finir par s'accuser lui et les autres témoins. Il y a donc une opposition très nette entre, d'une part, la lâcheté générale ou le renoncement incarné en particulier par le procureur et l'ensemble de l'institution judiciaire, et, d'autre part, la rigueur morale dont Pierre est porteur et qui ne veut pas comprendre mais bien « juger » (ce qu'aujourd'hui plus personne ne veut faire, comme le rappelle encore une fois le procureur) et même être jugé.

Une telle attitude peut sans doute être rapprochée d'une posture religieuse plus ancienne comme le jansénisme. Pour rappel, le jansénisme se caractérise par plusieurs traits dont notamment la conviction que la grâce divine n'est accordée par Dieu qu'à une minorité d'élus et que, sans cette grâce préalable, toutes les actions sont inutiles pour assurer le salut individuel ; dès lors, refusant d'admettre cette vérité, incapable de deviner la volonté de ce « Dieu caché »<sup>3</sup>, absent du monde, l'homme comme le dit Pascal est plongé dans la misère et « n'est que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut donc pas qu'on lui dise la vérité. Il évite de la dire aux autres »<sup>4</sup>. Alors que la majorité des hommes cherchent à s'illusionner dans « le bruit, le remuement et le divertissement » de la vie mondaine pour se détourner de penser à leur « malheureuse condition »<sup>5</sup>, le véritable croyant se caractérisera à la fois par la fermeté de sa foi (qui devra être d'autant plus assurée que la volonté de Dieu sera cachée) et par sa rigueur morale (qui devra être d'autant plus grande que la grâce ne lui est pas assurée).

On retrouve dans le film de Lucas Belvaux la même opposition entre **une minorité d'individus** porteurs d'une exigence morale plus élevée et **une majorité** prête à tous les compromis sinon à toutes les compromissions. Cette humanité commune dont les 37 témoins (si l'on excepte Pierre) ne sont que les représentants se signale en particulier par le mensonge, mensonge à l'égard d'autrui — ils prétendent n'avoir rien vu ni entendu — mais surtout mensonge à l'égard de soi-même : on se souvient notamment de la voisine de Pierre et

Louise qui refuse violemment d'avouer qu'elle a pu mentir et qui s'obstine dans la même attitude hypocrite.

Ainsi, ces individus cherchent avant tout à préserver la tranquillité de leur vie quotidienne ou, selon l'expression de Pascal, à se « divertir » plutôt que d'affronter une réalité extrêmement dérangeante et perturbante : bien que Pierre prétende qu'il n'y a pas d'explication à son attitude ni à celle de ses voisins, le meurtre est pour chacun d'eux un rappel évident de sa « malheureuse condition » d'être mortel. Ce que les témoins n'ont pas voulu voir ni entendre, c'est d'abord et avant tout **la mort**, celle d'autrui comme la leur propre. Et seul Pierre sera finalement capable de l'affronter en dénonçant le mensonge et l'hypocrisie générale, tout en remettant en cause tout ce qui fondait sa vie quotidienne jusque-là (son métier, sa relation avec Louise, son existence au Havre).

L'attitude du cinéaste — qu'il espère sans doute faire partager aux spectateurs ou à certains d'entre eux — est donc celle du pari, d'un pari similaire à celui de Pascal, qui consiste à ébranler les certitudes communes, à remettre en cause les « illusions » et les compromissions de la vie quotidienne, au profit d'une **exigence plus haute**, d'une **morale transcendante** dont l'individu se sent porteur. Le personnage de Pierre qui semble ainsi tout sacrifier à une telle exigence est ainsi le véritable « gagnant » de ce pari dont il ressort comme le seul vainqueur ou le seul élu. Et bien entendu, le spectateur est invité à faire le même pari, à se distinguer (ne serait-ce qu'imaginativement) de cette humanité commune qui conduit aux pires lâchetés.



© Photo Kris Dewitte



## DES ATTITUDES GÉNÉRALES

Les quatre points de vue distingués ici — la désignation journalistique d'un bouc émissaire, la neutralité axiologique des sciences humaines, l'exercice de désillusion pessimiste du romancier, l'exigence morale transcendante du cinéaste — peuvent être jugés sommaires sinon caricaturaux : ainsi en particulier, face au film de Lucas Belvaux, certains spectateurs ne seront sans doute pas du tout sensibles à d'éventuelles références religieuses et souligneront surtout le courage de Pierre qui seul sera capable de faire triompher la vérité malgré les risques que cela comporte pour lui-même.

Il est clair que les lectures proposées ici **accentuent** les traits des quatre grandes « postures » envisagées ici et qu'elles doivent être nuancées en fonction de certains éléments textuels ou filmiques qui auraient pu être négligés, mais également des différences de perception des lecteurs et spectateurs qui souligneront sans doute d'autres éléments jugés tout aussi significatifs. L'analyse de ces points de vue ne prétend donc pas donner le « sens profond » de ces textes, romans ou films, et vise seulement à expliciter des « stratégies discursives » (relativement abstraites) qui mêlent de façon complexe des conceptions idéologiques et des réactions émotionnelles sous-jacentes. La vérité — ou l'**affirmation d'une certaine vérité** — dans ces formes de discours s'accompagne, on le voit bien, d'**affects** parfois extrêmement forts comme l'indignation, la colère ou au contraire l'empathie, la tristesse désabusée, ou même la distanciation qui permet de surmonter des traumatismes plus ou moins importants.

L'objectif de cette analyse est donc moins de décrire de façon précise l'article d'un journaliste, des textes scientifiques, une œuvre romanesque ou encore une réalisation filmique, que de comprendre de façon beaucoup plus générale la manière dont sont construits les différents points de vue qui les sous-tendent, au moins en partie. Car il est vraisemblable que ces points de vue se retrouveront sous une forme plus ou moins transformée dans d'autres articles, textes, romans ou œuvres cinématographiques.

## Le travail de mise en scène

Film à vocation réaliste, *38 témoins* semble privilégier une mise en scène que l'on qualifierait en première approximation de « classique », « transparente » ou peu « spectaculaire ». On remarque cependant facilement que Lucas Belvaux accorde une grande attention au décor qu'il s'est choisi, à savoir le port français du Havre.

Ce choix n'est sans doute pas tout à fait libre, et il est dû en partie aux aides régionales accordées à la production cinématographique par la Haute-Normandie (à travers son « Pôle-Image »). Néanmoins, le cinéaste avait encore mille possibilités pour filmer cette ville portuaire, et *38 témoins* n'a évidemment rien d'un dépliant touristique pour Le Havre, même si l'on reconnaît facilement une série de lieux emblématiques de la cité entièrement détruite en septembre 1944 par l'aviation alliée puis reconstruite selon les plans de l'architecte Auguste Perret et aujourd'hui inscrite par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Parmi ces lieux, on relèvera bien sûr le port et ses docks, mais également les arcades en béton du quartier Auguste Perret (où a lieu le crime), l'imposante église Saint-Joseph (dont le clocher de 107 mètres domine la ville) et plus généralement le plan orthogonal imposé lors de la reconstruction avec ses larges avenues magnifiées notamment par le vide qui y règne lors de la messe d'enterrement.

Le film débute cependant par un plan spectaculaire sur un énorme porte-conteneurs de plusieurs centaines de mètres de long, dont l'étrave aussi imposante qu'à la courbe élégante est filmée de face fendant les flots. La démesure de cet immense bateau contraste avec la petitesse de la navette que l'on verra un peu plus tard transportant Pierre, le pilote qui doit guider l'entrée au port : cette navette, fortement secouée et battue par les embruns est pourtant pleinement maîtrisée par son pilote habile.

Peut-on dès lors interpréter ce plan d'ouverture autrement que par son aspect spectaculaire ? Et tous ces choix de décors mais aussi de métiers liés à la mer sont-ils simplement dus à une préférence personnelle du cinéaste ou bien peut-on leur donner un sens plus général ? À ce propos, on se souviendra qu'après sa déposition, les policiers s'interrogeront sur la fiabilité de Pierre comme témoin, et l'un d'eux remarquera qu'un homme qui guide des navires de quatre cents mètres n'a pas besoin de faire un faux témoignage pour se donner de l'importance aux yeux des autres. On se souviendra d'ailleurs que le personnage a revêtu son uniforme prestigieux de capitaine pour venir faire sa déclaration au commissariat.

Si l'on revient à ce premier plan d'ouverture, l'on peut ainsi être sensible à plusieurs connotations qui s'en dégagent : ce navire est montré comme une force impersonnelle (aucun homme n'est visible), démesurée, qui s'avance inexorablement sans que rien ne puisse sembler-t-il l'arrêter. Mais ces traits sont également ceux que l'on attribue traditionnellement au **destin**, à un destin qui dépasse les individus, qui les domine et s'impose à eux inexorablement. Dans la conception janséniste de la grâce (évoquée précédemment), ce destin se confond en outre avec la volonté de Dieu qui seul accorde (ou non) la grâce aux croyants.

Par contraste, Pierre apparaît alors comme l'individu qui maîtrise la force impersonnelle du destin, qui la contrôle et la domine. On perçoit alors facilement l'analogie avec son témoignage tardif au commissariat : revêtu de son uniforme de capitaine, il agit encore une fois en maître du destin, comme celui qui va guider le cours inexorable des choses et les faire basculer.

Cette image de maîtrise n'est cependant pas très affirmée et elle est même fortement contrebalancée par la culpabilité du personnage, par les haines qu'il va susciter autour de lui et par le mépris de ses voisins comme sans doute de sa compagne qui l'abandonnera finalement. Esthétiquement, un certain nombre d'images confirment d'ailleurs l'impression générale d'un **écrasement** de l'individu — Pierre mais aussi d'autres personnages — par des forces supérieures. On voit Pierre deux fois dans sa navette, la première fois où il se dirige effectivement de façon assurée vers le porte-conteneurs, mais aussi une seconde où il est cette fois sur le siège passager et paraît ballotté par les flots comme un fétu de paille : cette fois, il est rongé par le remords et semble impuissant.



Par ailleurs, beaucoup de spectateurs se souviendront sans doute du déplacement en voiture de Louise au milieu des docks traversés par les énormes grues à portiques servant au transbordement des conteneurs. Toute cette séquence est filmée de façon inquiétante comme si la jeune femme ne maîtrisait pas sa conduite, qu'elle était perdue sur le port et menacée à tout instant de se faire écraser par l'une ou l'autre grue en mouvement. Cette dramatisation s'expliquera peu après quand elle demandera à Pierre si elle a rêvé qu'il se confessait ou si c'était bien réel. Mais, comme elle lui conseillera bientôt de se taire et d'oublier ce qui s'est passé, cette séquence en voiture peut être vue comme une image de l'errance morale dans laquelle elle est à son tour plongée.

L'insistance à plusieurs reprises sur la démesure des installations portuaires souligne ainsi la « petitesse » des hommes qui semblent dépassés par le monde qui les entoure et par les forces surhumaines qui le traversent. Dans cette perspective, Pierre lui-même n'apparaît donc pas comme un homme « libre » — il insiste au contraire sur le fait qu'il doit être jugé pour ce qu'il a fait (ou pas fait) et que ce jugement ne dépend pas de lui — mais simplement comme celui qui s'est opposé à la lâcheté générale. Le terme qui convient alors peut-être le mieux pour le définir est celui d'**un homme d'élection**, celui qui se sent appelé à une « mission » qui le dépasse mais qu'il n'a peut-être pas entièrement choisie. La rencontre avec la journaliste sur la plage est de ce point de vue significative puisqu'il demande à être jugé comme les autres, avant de s'éloigner vers la ville dominée par le clocher très visible de Saint-Joseph à l'arrière-plan, symbole assez évident de rédemption. Cette « élection » se traduit notamment en termes de mise en scène par la multiplication des face-à-face entre Pierre et d'autres personnages, qu'il s'agisse de la journaliste sur la plage, de Louise à laquelle il s'adresse pendant la nuit ou de la police à qui il fait une déposition avec son uniforme d'officier.

Cette dimension symbolique aux connotations religieuses ne doit sans doute pas être interprétée de façon trop stricte et trop unilatérale <sup>1</sup>, et beaucoup de spectateurs peuvent voir le film sans y percevoir un tel arrière-plan. En revanche, les différents éléments qu'on a relevés contribuent sans doute à produire une impression diffuse mais prégnante dont deux caractéristiques semblent essentielles : il s'agit d'abord, comme on l'a souligné, de la démesure impersonnelle de la ville et de ses installations portuaires qui écrasent les individus ; puis de la solitude du personnage de Pierre face à la mer, à la monstruosité des navires qu'il doit guider, à l'hostilité des voisins, à l'incrédulité de la police, au questionnement de la journaliste sur la plage, à l'incompréhension de sa compagne...



1. Parmi les autres indices qui favorisent une telle lecture religieuse et même plus spécialement janséniste, on soulignera le fait que la culpabilité est générale (les 38 témoins n'ont rien fait car, comme le dit de façon définitive, le juge d'instruction, les « gens sont lâches et pitoyables ») comme l'est le péché originel qui frappe l'humanité entière, que cette culpabilité est accablante mais que les hommes n'en sont pas suffisamment conscients (sauf Pierre) et que l'homme doit s'attendre à être jugé (le jour du jugement dernier) pour connaître la valeur de sa vie (comme le demande Pierre). Dans la même perspective, parmi les choix de costume qui peuvent paraître anecdotiques, on relèvera encore ce pull blanc que porte Pierre quand il confirme à Louise qu'il a bien assisté au meurtre : lui seul porte une telle couleur, très généralement associée à l'innocence (on peut se souvenir du célèbre vers de Hugo dans *Booz endormi* : « Vêtu de probité candide et de lin blanc »). On se souvient également de la figure du voisin droit sur le balcon d'en face et qui est comme la figure de la (mauvaise) conscience (et comment encore une fois ne pas citer Hugo : « l'œil était dans la tombe et regardait Caïn » ?). Bien entendu, il ne faut pas nécessairement donner une interprétation étroitement religieuse de *38 témoins*, et réalisateur et spectateur peuvent se déclarer agnostiques ou athées ; mais les différents éléments cités se réfèrent assez visiblement à une culture religieuse qui imprègne encore largement notre société et qui explique certainement la « résonance » immédiate que ce film peut avoir auprès du public ou d'une partie du public.

CENTRE CULTUREL LES GRIGNOUX  
 (ÉCRAN LARGE SUR TABLEAU NOIR)  
 9 rue Sœurs de Hasque B 4000  
 Liège (Belgique) 32 (0)4 222 27 78  
 contact@grignoux.be  
<http://www.grignoux.be>  
 Un ouvrage publié avec le soutien  
 d'Europa Cinemas, une initiative du  
 programme Media des Communautés  
 Européennes,  
 de Solidaris, de la Ville de Liège,  
 de la Région Wallonne,  
 de la Communauté française de  
 Belgique  
 et de l'Administration Générale  
 de la Recherche scientifique,  
 Service général du pilotage du système  
 éducatif



## Sommaire

1. Présentation.....	1
2. Le film.....	2
Destination.....	3
3. Du fait divers au cinéma.....	4
À la une du <i>New York Times</i> .....	4
37 personnes assistent à un meurtre sans appeler la police.....	5
... et à la une des manuels scolaires de psychologie sociale.....	6
Une autre version.....	7
Les sources de l'article du <i>New York Times</i> .....	9
38 témoins : du fait divers au roman et du roman au film.....	9
4. Des points de vue différents, des morales différentes.....	12
Le journalisme.....	12
Les psychologues.....	13
Le roman.....	13
Le film.....	15
Des attitudes générales.....	17
Le travail de mise en scène.....	18



© Photo Kris Dewitte

